

Les tarifs



Contributions et cotisations collège (tarifs pour l'année 2026-2027)

	Annuel
Contribution familiale par élève	795,00 €
Cotisations supplémentaires	22,00 €
A.P.E.L (facultative) : faire un courrier si pas de cotisation	22,00 €

* Assurance : L'OGEC a fait le choix d'un contrat de groupe portant sur l'assurance scolaire et extra-scolaire protégeant votre enfant, ceci à un tarif préférentiel inférieur à un contrat individuel.

Prestations facultatives (choix par les familles)

Étude dirigée ou surveillée (de 16h30 à 18h15)	255,00 € / an
Étude occasionnelle à l'unité selon pointage (sur facture)	8 € / l'unité

Restauration



Prix du repas : 6,95 €

La prestation de restauration est facultative. Elle est choisie par le(s) parent(s) et est facturée sur la consommation réelle des repas (Prix du repas : 6,95 €). **Le prélèvement automatique est privilégié et se fera le 1er de chaque mois d'octobre à juillet.**

A tout élève, il est remis en début d'année, un badge pour accéder à la restauration. En cas de pertes successives, il sera demandé la contribution financière de 5 €.